



Catholic Hospital Digital History Book Collection

Documenting the legacy and contribution of the
Congregations of Religious Women and Men in Canada,
their mission in health care, and the founding
and operation of Catholic hospitals.



Livres numérisés sur l'histoire des hôpitaux catholiques

Retracer l'héritage et la contribution
des congrégations religieuses au Canada,
leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation
et l'exploitation des hôpitaux catholiques

“L'œuvre des Orphelins à l'Hospice du Sacré-Cœur de Sherbrooke (1875–1965)”.

par Sylvie Côté

dan

*Journal of Eastern Townships Studies / Revue D'études des
Cantons de L'est.*

No 16, Spring / Printemps

JOURNAL OF EASTERN TOWNSHIPS STUDIES

REVUE D'ÉTUDES DES CANTONS DE L'EST



EDITORIAL AND MANAGEMENT COMMITTEE

COMITÉ DE RÉDACTION ET DE GESTION

Jonathan Rittenhouse	Bishop's University (Drama), <i>Editor</i>
J. Derek Booth	Bishop's University (Geography)
Peter Gossage	Université de Sherbrooke (Histoire et sciences politiques)
Marie-Paule LaBrèque	Acton Vale
Jean Levasseur	Bishop's University (Études françaises et québécoises)
Monique Nadeau-Saumier	Colby-Curtis Museum
Mary O'Keefe	Executive Director, ETRC/CRCE

CONSULTANTS

Guy Laperrière	Université de Sherbrooke (Histoire et sciences politiques)
J.I. Little	Simon Fraser University (History)

COMITÉ EXTERNE DE RÉDACTION

EXTERNAL EDITORIAL COMMITTEE

G. Caldwell	Martinville
D. Cartwright	University of Western Ontario
A. Désilets	Sherbrooke
J-M. Dubois	Université de Sherbrooke
J-C. Dupont	Université Laval
M. Echenberg	McGill University
M-P. LaBrèque	Acton Vale
L. Lacroix	Université du Québec à Montréal
G. Lane	Lennoxville
G. Laperrière	Université de Sherbrooke
M. Lessard	Université du Québec à Montréal
J.I. Little	Simon Fraser University
J.O. Lundgren	McGill University
A. Mercier	Collège de Sherbrooke
R. Milot	Collège de Sherbrooke
M. Phelps	Knowlton
C. Rose	Bishop's University
H. Senior	McGill University
A. Sirois	Sherbrooke
P. Southam	Université de Sherbrooke
I. Tait	Champlain College
R.W. Vaudry	University of Alberta
B. Young	McGill University

JOURNAL OF EASTERN TOWNSHIPS STUDIES

REVUE D'ÉTUDES DES CANTONS DE L'EST

No 16
Spring / Printemps 2000

ACKNOWLEDGMENTS / REMERCIEMENTS

The editors of the
Journal of Eastern Townships Studies /
Revue d'études des Cantons de l'Est gratefully
acknowledge the financial assistance of:

THE BÉLANGER-GARDNER
FOUNDATION

THE TOWNSHIPERS'
RESEARCH AND CULTURAL
FOUNDATION

OUR SUBSCRIBERS

Les rédacteurs de la
Revue d'études des Cantons de l'Est /
Journal of Eastern Townships Studies tiennent à
remercier de leur généreux soutien financier :

LA FONDATION
BÉLANGER-GARDNER

LA FONDATION DES GENS DES
CANTONS DE L'EST POUR LA
RECHERCHE ET LA CULTURE

NOS ABONNÉS

The *Journal of Eastern Townships Studies (JETS)* is a refereed journal published biannually (fall and spring). *JETS* is indexed in the *Canadian Periodical Index*, *Canadian Index* and *CBCA*. The journal is accessible online in Micromedia's *CBCA Fulltext* database and Information Access Company's *Canadian Periodical Index* database. We welcome manuscripts relating to the Eastern Townships in all disciplines of the social sciences and humanities. Manuscripts in English should be between 2,000 and 7,000 words and conform to the principles of the *JETS* stylesheet. Please supply one copy of your text in manuscript, double-spaced throughout, and one copy on floppy disk (WordPerfect 6.1 or compatible equivalent). For a copy of the stylesheet or to submit manuscripts, write to:

ETRC
Faculty Box 132
Bishop's University
Lennoxville, QC
J1M 1Z7

La *Revue d'études des Cantons de l'Est (RÉCE)* est une revue scientifique publiée deux fois l'an, à l'automne et au printemps. Les articles parus dans la *RÉCE* sont répertoriés dans l'*Index des périodiques canadiens*, *Canadian Index* et *CBCA*. La revue peut être consultée dans la base de données *CBCA Fulltext* de Micromedia et dans celle de l'*Index des périodiques canadiens* de la Information Access Company. Nous invitons les chercheurs et chercheuses de toutes les disciplines des sciences sociales et humaines à nous soumettre des articles portant sur les Cantons-de-l'Est. Nous acceptons des textes de 2 000 à 7 000 mots, saisis sur traitement de texte à double interligne, et présentés selon les normes de publication de la discipline de spécialisation. Le texte imprimé doit être accompagné d'un fichier sur disquette (WordPerfect 6.1 ou un logiciel compatible). Veuillez faire parvenir vos articles au :

CRCE
Casier 132
Université Bishop's
Lennoxville (Québec)
J1M 1Z7

Cover photograph / Photographie de la couverture : Marion Phelps at the
Brome County Historical Society Archives, Knowlton.
Photo by Louise Abbott, Tomifobia, Quebec

Design : VisImage

Printing/Impression : Imprimeries Transcontinental, division Métrolitho

Legal deposit / Dépôt légal : 2nd quarter, 2000 / 2^e trimestre 2000

© 2000 ETRC and the authors / CRCE et les auteurs

NO 16 SPRING/PRINTEMPS 2000

TABLE OF CONTENTS
TABLE DES MATIÈRES

JOURNAL OF EASTERN TOWNSHIPS STUDIES
REVUE D'ÉTUDES DES CANTONS DE L'EST

ARTICLES

Marion Phelps: A Guardian of Townships History / <i>Louise Abbott</i>	5
L'œuvre des orphelins à l'Hospice du Sacré-Cœur de Sherbrooke (1875–1965) / <i>Sylvie Côté</i>	17
Abstract	34
Come Join your Friends: A Sociological Analysis of Eastern Township Identities / <i>Melissa Clark-Jones</i>	41
Résumé	53

NOTE DE RECHERCHE

Un Tourneur des Cantons-de-l'Est : Guy Bachand / <i>Antoine Sirois</i>	55
Abstract	58

BOOK REVIEW

<i>L'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac et ses Bâisseurs</i> , by Claude Bergeron and Geoffrey Simmons / <i>Reviewed by Tania Martin</i>	61
--	----

WORKS IN PROGRESS

The Photographic Archives of the Eastern Townships Research Centre / <i>J. Derek Booth</i>	67
From the Church Kitchen to the Church Boardroom: Women's Continuing Quest for Gender Recognition / <i>Cheryl Gosselin and Caroline Viens</i>	71
The Echenberg Collection of Businesses' Material Objects and Ephemera of Enterprises Located in the Eastern Townships Region of Quebec / <i>Robert M. MacGregor</i>	77

ARCHIVES

The Journal of Archdeacon G.J. Mountain's Visitation of 1829, 'Principally Thro' the Eastern Townships / <i>J.I. Little</i>	79
--	----

NOTES ON CONTRIBUTORS / BIOBIBLIOGRAPHIES	121
---	-----

L'ŒUVRE DES ORPHELINS À L'HOSPICE DU SACRÉ-CŒUR DE SHERBROOKE (1875–1965)¹

Sylvie Côté

Centre de recherche des Cantons de l'Est

L'industrialisation et l'urbanisation de la ville de Sherbrooke débutent au milieu du 19^e siècle grâce à l'énergie hydraulique que fournit la rivière Magog et à l'implication de la *British American Land Company*. Diverses industries s'installent entraînant ainsi l'arrivée de Canadiens français et d'Irlandais en quête de travail. La population, d'abord anglophone et britannique, devient, dès 1871, majoritairement canadienne-française et elle se répartit dans quatre quartiers distincts. Les conditions de vie à Sherbrooke sont alors difficiles, car la promiscuité, le manque d'hygiène, la maladie et la criminalité sévissent. De plus, le chômage frappe assez fréquemment les familles ouvrières, dont la vie est façonnée par les cycles économiques. L'insécurité financière dans laquelle elles vivent les oblige à réclamer l'assistance de leur parenté ou de la charité publique.² Pour venir en aide à ces familles démunies, l'évêque de Sherbrooke, Mgr Antoine Racine, réclame la fondation d'une institution de charité dès 1874. L'année suivante, l'Hospice du Sacré-Cœur ouvre ses portes, sous la direction des Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe, pour secourir les malades, les vieillards et les orphelins.³

Notre étude porte essentiellement sur l'œuvre des orphelins de l'Hospice du Sacré-Cœur de Sherbrooke entre 1875 et 1965. Aucune analyse historique n'a encore été réalisée sur ce sujet, mises à part les quelques pages que Louise Brunelle-Lavoie et Jovette Dufort-Caron y ont consacrées dans leur livre sur l'Hôpital St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke.⁴ Quelques historiens et historiennes ont toutefois travaillé sur la question des orphelinats. Nous pouvons retrouver des informations sommaires sur des orphelinats dans les livres et les brochures retraçant l'histoire de certains hôpitaux.⁵ Marianna O'Gallagher dans "Care of the Orphan and the Aged by the Irish Community of Quebec City, 1847 and Years Following,"⁶ Marie-Claire Daveluy dans *L'Orphelinat catholique de Montréal (1832–1932)*,⁷ Louise



*Orphelins habillés en zouaves pontificaux lors de la visite de Mgr Stagni, 1913
(Fonds Société d'histoire des Cantons de l'Est, Société d'histoire de Sherbrooke).*

Gagnon-Arguin dans "L'Orphelinat Saint-Antoine et ses bienfaiteurs"⁸ et Huguette Lapointe-Roy dans *Charité bien ordonnée. Le premier réseau de lutte contre la pauvreté à Montréal au 19^e siècle*,⁹ se sont attardés surtout sur les aspects institutionnels. Dans sa thèse de doctorat,¹⁰ Bettina Bradbury s'est penchée sur les caractéristiques de la clientèle de l'Orphelinat Saint-Alexis de Montréal au 19^e siècle. Elle accorde une place privilégiée aux conditions socio-économiques pour expliquer le recours à l'orphelinat. Enfin, depuis la controverse autour des orphelins de Duplessis, deux ouvrages importants ont abordé la question des orphelinats : *Les religieuses sont-elles féministes?* de Micheline Dumont¹¹ et *L'univers des enfants en difficulté au Québec entre 1940 et 1960* sous la direction de Marie-Paule Malouin.¹² Féministes, ces deux publications situent le travail des religieuses et le rôle des orphelinats dans le contexte social d'avant 1960 au Québec. Les auteures croient que les religieuses, méprisées depuis une trentaine d'années, ne sont en fait que les boucs émissaires d'un problème auquel la société québécoise n'a pas voulu faire face. La pauvreté n'est-elle pas au cœur du problème de l'enfance en difficulté ?

Les archives de l'Hospice du Sacré-Cœur ont été majoritairement détruites. Toutefois, les documents qui ont échappé à ce sort étaient conservés, au moment de nos recherches, dans trois institutions : à la maison mère des Sœurs de la Charité à Saint-Hyacinthe, à l'Hôpital d'Youville (aujourd'hui le Pavillon d'Youville de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke) et à l'Archevêché de Sherbrooke. Nous avons consulté les chroniques rédigées par les religieuses entre 1875 et

1965, le registre des orphelins de 1878 à 1952, la correspondance entre les évêques et les religieuses, des contrats d'achat et de vente de terrains, des états financiers, des bulletins scolaires de 1935 à 1947, des lettres préliminaires à la fondation de l'Hospice, des coupures de presse (*La Tribune* et *Le Messenger St-Michel*), des rapports annuels et quelques dossiers d'orphelins. De plus, nous avons réalisé six entrevues dont trois avec d'anciens bénéficiaires et trois avec des religieuses qui ont été hospitalières des enfants. La grande variété de ces sources permet de dresser un portrait de l'œuvre des orphelins à Sherbrooke pendant près d'un siècle. Avant de découvrir les caractéristiques de la clientèle de l'œuvre des orphelins et le rôle social de cette institution, nous relaterons les événements majeurs qui ont marqué l'histoire de l'Hospice du Sacré-Cœur de Sherbrooke de 1875 à 1969.

1. De la charité privée à l'assistance gouvernementale (1875–1965)¹³

L'Hospice du Sacré-Cœur est fondé à Sherbrooke au printemps 1875, à la demande de Mgr Antoine Racine, premier évêque du diocèse de Sherbrooke, et de l'abbé Alfred-Élie Dufresne. Les Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe en obtiennent la direction. Cette congrégation religieuse est issue des Sœurs grises de Montréal, dont elle s'est séparée en 1840 pour aller fonder un hôtel-Dieu à Saint-Hyacinthe. Quatre religieuses, sœur Dupuy, la supérieure, sœur Côté, sœur du Sacré-Cœur et sœur McCabe arrivent à Sherbrooke, le 21 avril 1875, et procèdent à l'ouverture et à la bénédiction de l'Hospice du Sacré-Cœur. Mgr Racine fournit aux religieuses une petite maison de briques à deux étages, de 240 mètres carrés, et cinq acres de terre. Ce premier hospice, situé sur la rue Wellington¹⁴ en direction de Lennoxville, héberge plus de 360 personnes lors de ses onze premières années d'existence.

En 1886, le manque d'espace et la présence d'une voie ferrée tout près de l'Hospice incitent les religieuses à relocaliser leur établissement. La *Eastern Townships Land and Improvement Company* leur vend un terrain de 12 acres sur la rue Belvédère, alors en pleine campagne, pour un montant de 3336 \$.¹⁵ Le plan du nouvel hospice, estimé à 40 000 \$, comprend quatre ailes de quatre étages, mesurant chacune 21 mètres sur 15. Étant donné l'importance de l'investissement, les sœurs, qui ont fait appel à la charité publique pour rembourser une partie des coûts, font bâtir une seule des quatre ailes prévues, et ce, pour 20 000 \$. Entre le 19 et le 23 décembre 1887, le déménagement des indigents est effectué par les charretiers de la ville, puis le nouvel hospice est inauguré et béni. Les religieuses qui bénéficient alors de plus vastes locaux étendent leurs services. En plus de recueillir les démunis, elles

reçoivent des pensionnaires payants, des tuberculeux et des prêtres retraités ou retraitants; elles secourent des familles à domicile; elles veillent des moribonds et elles visitent des malades ainsi que des prisonniers. L'Hospice du Sacré-Cœur vient alors en aide à toute personne misérable quelles que soient sa religion et sa nationalité.

En 1896, Mgr Larocque souhaite voir les sœurs de l'Hospice du Sacré-Cœur devenir indépendantes de Saint-Hyacinthe. Il réclame la fondation d'une maison mère et d'un noviciat à Sherbrooke et insiste pour qu'elles développent plus spécifiquement l'œuvre des malades aux dépens de l'œuvre des vieillards et de celle des orphelins.¹⁶ À la suite de l'inauguration du *Sherbrooke Protestant Hospital* en 1896, Mgr Larocque craint que ses diocésains recourent à l'hôpital anglophone, faute de services catholiques adéquats. Les sœurs consentent à développer davantage leurs soins hospitaliers, mais refusent d'accéder aux autres vœux de l'évêque. Ce dernier revient à la charge en 1902, demandant cette fois l'établissement d'une maison provinciale, d'un orphelinat distinct de l'hôpital et d'une crèche pour les petits dont les mères travaillent.¹⁷ Les religieuses refusent à nouveau et lui proposent plutôt d'agrandir l'Hospice.¹⁸ En juin 1904, sœur Carpentier, supérieure de l'Hospice, se dit prête à abandonner ses œuvres et à quitter Sherbrooke.¹⁹ Le conflit se règle enfin lorsque les sœurs et Mgr Larocque s'entendent pour fonder un hôpital autonome.²⁰ En 1909, l'Hôpital St-Vincent-de-Paul ouvre ses portes dans l'est de la ville. L'Hospice du Sacré-Cœur se consacre désormais au soin des vieillards et des enfants.

En 1919, les Sœurs grises décident d'agrandir à nouveau leur institution et lancent une campagne de souscription sous la direction de Mgr Larocque et des Chevaliers de Colomb. Elles veulent parachever le plan de 1887 en ajoutant les trois ailes manquantes ainsi qu'un étage supplémentaire. Cette construction coûte 350 600 \$ dont 183 000 \$ durent être assumés par la population diocésaine. De plus, les sœurs reçoivent en 1923 une subvention de 40 000 \$ du gouvernement provincial. Le 29 juin 1922 se déroule la bénédiction de la nouvelle construction, qui s'étend sur 110 mètres de large et 78 mètres de profondeur. Les enfants et les vieillards vivent maintenant séparément. L'aile de droite comprend les salles pour les personnes âgées, les chambres pour les pensionnaires ainsi que les appartements pour la retraite des prêtres; quant à l'orphelinat, il se situe dans le pavillon de gauche. La chapelle, la procure, la pharmacie, les parloirs, la cuisine, le système frigorifique, le système de chauffage et les ateliers de cordonnerie et de menuiserie se trouvent dans la partie centrale. Les sœurs habitent, pour leur part, dans l'ancienne bâtisse. La capacité



Hospice du Sacré-Cœur, 1875

(Fonds Société d'histoire des Cantons de l'Est, Société d'histoire de Sherbrooke).

totale de l'Hospice du Sacré-Cœur s'élève à 650 personnes.²¹

En juillet 1922, les sœurs demandent au gouvernement de reconnaître l'Hospice du Sacré-Cœur comme institution d'assistance publique comme le permet la Loi de l'assistance publique promulguée l'année précédente. Cette loi, qui régira le secteur du bien-être social au Québec jusqu'à la Révolution tranquille, prévoit que la charge financière de l'hospitalisation des indigents sera partagée également entre le gouvernement provincial, la municipalité où réside l'indigent et l'institution d'assistance.²² L'Hospice du Sacré-Cœur bénéficiera de l'assistance publique à partir de 1924.²³ Avant cette date, il survit grâce à diverses sources de revenus, notamment la charité publique et les frais de pension mensuels qui oscillent entre 2 \$ et 6 \$ par personne. Les états financiers de l'Hospice révèlent qu'en 1900, 38,1 % de ses recettes proviennent de la charité publique contre 2,7 % des gouvernements. Par contre, en 1950, la charité ne représente plus que 8,9 %, tandis que l'aide gouvernementale atteint 64 %.²⁴ L'État augmente donc substantiellement son aide au cours des ans pour finalement assumer en entier la charge financière.

En 1948, les demandes d'entrées à l'Hospice dépassent considérablement les places disponibles. Mgr Desranleau envisage de fonder un orphelinat indépendant qui pourrait accueillir de 500 à 600 enfants. Il suggère même que cet orphelinat soit localisé au Club Mont-Plaisant, un ancien centre sportif, situé dans le quartier est.²⁵ Le Conseil général des Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe accepte de mettre

sur pied une telle institution.²⁶ Toutefois, elles n'obtiendront pas les octrois demandés à cette fin auprès des autorités provinciales qui prétendent vouloir construire elles-mêmes un orphelinat dans chaque comté.²⁷ Elles en recevront un, cependant, pour ériger un nouveau pavillon destiné aux malades chroniques.²⁸ En novembre 1954, la nouvelle section, appelée Hôpital d'Youville, est ouverte; elle a coûté plus de un million de dollars. Dans les années soixante, les malades chroniques prennent progressivement la place des enfants qui sont placés dans des foyers nourriciers par la Société de réhabilitation de Sherbrooke. À partir de 1961, l'orphelinat prend le nom de pensionnat du Sacré-Cœur et, en juillet 1965, il ferme alors que la trentaine de fillettes qui y vivent encore partent. Les Sœurs de la Charité doivent céder leur institution à une corporation laïque à la suite de la promulgation de la Loi des hôpitaux de 1962. En juin 1969, l'Hospice du Sacré-Cœur est vendu à la Corporation de l'Hôpital d'Youville pour la somme de 1 \$, l'acquéreur obtenant l'actif (2 805 207 \$) et assumant le passif (1 257 640 \$) de l'institution.²⁹ Pendant ses 90 ans d'existence, l'Hospice a hébergé des milliers d'enfants et de personnes âgées en détresse.

2. Une clientèle surprenante à l'œuvre des orphelins

De 1880 à 1949, l'œuvre des orphelins de l'Hospice du Sacré-Cœur accueille 5618 enfants, dont 47,5 % de filles et 52,5 % de garçons.³⁰ Au cours de la période étudiée, le nombre annuel d'entrées à l'orphelinat oscille entre 0 et 220. Quelques années se démarquent plus particulièrement des autres. Contrairement à ce que nous imaginions, le nombre d'entrées à l'orphelinat diminue de 1932 à 1936, pendant la grande dépression ; il atteint même son plus bas niveau depuis 1922. L'état de recherche actuelle sur la situation économique de la région sherbrookoise ne nous permet pas d'expliquer cette situation. On peut supposer que les parents sont en mesure de garder leurs enfants avec eux puisque l'État fournit alors aux chômeurs une assistance matérielle et financière par le biais des secours directs. Rappelons qu'en temps normal, aucun soutien monétaire n'est donné aux personnes sans emploi avant 1940; elles doivent donc recourir aux organismes de charité pour survivre.³¹

Les temps de guerre affectent aussi la clientèle de l'œuvre des orphelins. Ainsi, pendant les deux guerres mondiales, les entrées augmentent de façon significative. Comme le soutient H.W. Hopkirk, directeur de la *Child Welfare League of America*, les guerres provoquent une hausse de la clientèle des orphelinats, car le départ des pères pour l'étranger brise l'unité de la cellule familiale. Les femmes qui travaillent

maintenant à l'extérieur du foyer ne peuvent plus assurer la garde de leurs enfants. Elles les placent en institution en attendant que la paix et que leur mari reviennent.³² Dans les Chroniques de mars 1916, les sœurs mentionnent que : « Le Canada fournit son nombreux contingent de soldats; tous les jours, hommes mariés, jeunes gens s'enrôlent. Nous avons à notre Orphelinat neuf enfants de pères qui font partie des 117 et 118^e régiments. »³³

Parmi les enfants qui fréquentent l'Hospice du Sacré-Cœur de 1880 à 1949, 12 % des enfants sont orphelins de père, 20 % le sont de mère, 2 % le sont complètement, 3 % sont de parents inconnus et 63 % proviennent de familles dont les parents sont toujours vivants. Les orphelins de mère sont plus nombreux que les orphelins de père, ce qui laisse croire que la mort de la mère déséquilibre davantage la famille. Bettina Bradbury, qui a étudié l'Orphelinat Saint-Alexis de Montréal à la fin du 19^e siècle, fait la même hypothèse :

If it was difficult economically for widows to survive, the problems that faced widowers were of a different order. The sexual division of labour made men the wage-earners, and women, even when they worked for wages, the socializers and nurturers of children. Reproductive work — providing meals, shopping, doing housework, and raising children — was women's work. The death of a wife, therefore, thrust upon a man's shoulders a whole range of new experiences, ones that were difficult to perform while working [...] Not surprisingly, more widowers than widows appear to have taken their daughters to the orphanage at some point after their spouses' deaths.³⁴

À la lumière des données recueillies, il apparaît évident que l'orphelinat de l'Hospice du Sacré-Cœur n'aide pas seulement les orphelins, puisque ceux-ci représentent une minorité de sa clientèle. En plus de la mort, une multitude de facteurs expliquent le placement d'un enfant à l'orphelinat. Parmi ceux-ci, la maladie, la séparation du couple et la pauvreté semblent les plus fréquents. Ainsi, en décembre 1893, Léopold Clapin envoie à l'Hospice du Sacré-Cœur deux de ses enfants, Arthur et Louis-Philippe, âgés respectivement de cinq et sept ans, car son épouse est malade. Le séjour des enfants ne dure que deux mois, probablement le temps que madame Clapin guérisse et qu'elle soit capable de reprendre ses occupations au foyer.³⁵ Le cas d'Amanda Gagnon constitue aussi un exemple intéressant :

Ce même jour encore nous admettions à notre orphelinat une petite fille Adèle âgée de trois ans, enfant de Napoléon Bariau et d'Amanda Gagnon de cette ville; le premier ivrogne et paresseux ne voulait rien faire pour sa jeune épouse et ses deux enfants, en

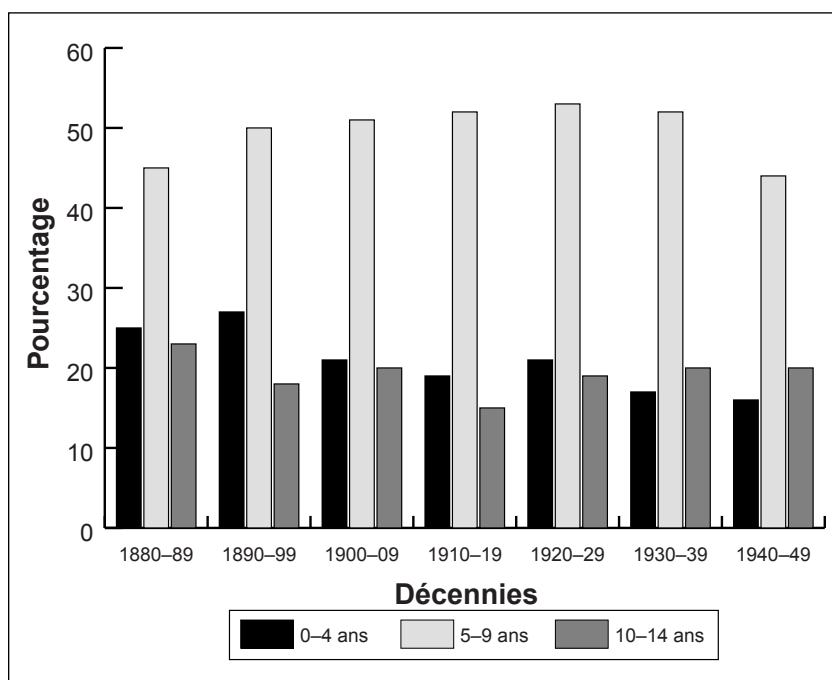
conséquence la dernière l'abandonnait afin de ne s'occuper que de ses enfants, elle nous amenait sa petite fille, et s'engageait à nous payer quatre piastres par mois, et fournir les habits nécessaires.³⁶

D'autres circonstances, telles que l'alcoolisme, l'emprisonnement, l'obligation pour la mère de travailler et les mauvais traitements, entraînent parfois le placement d'un enfant. Le cas suivant en témoigne :

À la demande du Révérend Monsieur G. Vaillancourt, curé de St-Georges, nous admettions Angéline âgée de 8 ans, et Rosélia âgée de 6 ans, toutes deux enfants de Thomas Lapierre et Rebecca Roy son épouse, qui pour mauvais traitements, et cruautés fait à un autre de leurs enfants, étaient tous deux dans la prison de cette ville en attendant le procès [...]³⁷

L'existence d'une situation familiale perturbée et le manque de ressources financières sont au cœur des multiples circonstances qui occasionnent le placement d'un enfant.

L'âge des enfants à l'entrée et à la sortie de l'orphelinat est une variable significative pour mieux comprendre le rôle de l'Hospice du Sacré-Cœur au sein de la population.



Âge des enfants à leur entrée à l'Hospice du Sacré-Cœur (1880-1949).



Hospice du Sacré-Cœur vers 1900

(Fonds M.A. Brignone, Société d'histoire de Sherbrooke). Photo : A.Z. Pinsonneault, Sherbrooke

Nous avons réparti nos données selon les décennies et selon les groupes d'âges suivants : 0–4 ans, 5–9 ans, 10–14 ans, 15–19 ans, 20 et plus. Le groupe d'âges qui se démarque le plus au cours des sept décennies est celui des enfants de 5 à 9 ans. Il compte entre 45 % et 53,3 % de tous les enfants admis à l'Hospice. De 1880 à 1929, ce sont les 0–4 ans qui forment le deuxième groupe en importance, représentant entre 19,5 % et 26,3 % des effectifs. Mais à partir de 1930, c'est le groupe des 10–14 ans qui occupe la deuxième place avec un pourcentage de 21,1 et de 20,6. Si nous considérons toute la période étudiée, le nombre d'enfants âgés de 0 à 4 ans et de 10 à 14 ans s'équilibre à quelques chiffres près. Quant aux deux autres groupes d'âges, ils ne rassemblent jamais plus de 1,4 % des enfants. Il faut toutefois mentionner, malgré leur caractère exceptionnel, que des adolescents, voire certains adultes, ont été admis à l'orphelinat (en raison, peut-être, de déficience mentale).

Les bébés ne constituent qu'une minorité de la clientèle de l'œuvre des orphelins, car 68,5 % des enfants de la première catégorie sont âgés de 3 ou 4 ans. L'Hospice du Sacré-Cœur accueille rarement des enfants illégitimes abandonnés à la naissance. Quant à ceux qui se retrouvent dans le groupe des 10–14 ans, ils sont âgés, dans 71,7 % des cas, de 10 ou 11 ans. La baisse qui survient à partir de douze ans est probablement causée par le fait que les jeunes garçons, contrairement aux filles, ne

sont pas admis à l'Hospice à cet âge.³⁸ Bien que ce règlement ne soit pas appliqué à la lettre, la majorité des garçons doivent effectivement quitter l'Hospice au début de l'adolescence. Les religieuses craignaient-elles que des problèmes surgissent entre les filles et les garçons devenus pubères?

Entre 5 et 12 ans, les enfants ont des besoins aussi grands, du point de vue vestimentaire et alimentaire, qu'un adulte, sans cependant pouvoir contribuer aux revenus familiaux. Ces enfants constituent donc une charge financière assez lourde pour les familles ouvrières qui doivent parfois les placer en institution.³⁹ À partir de 12 ans, les enfants ne nécessitent plus autant de soins et sont plus autonomes, ils demeurent à la maison pendant les périodes de crise, car ils peuvent aider leur mère dans l'entretien de la maison, garder leurs petits frères et petites sœurs ou effectuer de menus travaux à l'extérieur, afin de gagner quelques sous.

Les séjours à l'orphelinat de l'Hospice du Sacré-Cœur durent entre 1 journée et 14 ans. En fait, 58 % des enfants sont hébergés à l'Hospice pendant 1 an ou moins. Les enfants qui demeurent à l'Hospice du Sacré-Cœur plus de 5 ans sont très rares, ils ne constituent que 6,3 % de la clientèle. Il s'agit probablement d'enfants dont les parents sont décédés et qui ne peuvent être pris en charge par la parenté, ou qui ont été abandonnés complètement. Le cas d'Hélène Marich l'illustre bien. Elle est placée à l'Hospice, de même que ses deux sœurs, en septembre 1928 à l'âge de 8 ans, car sa mère est tuberculeuse. Cette dernière décède quelques mois plus tard, et monsieur Marich décide de laisser ses filles en institution. En 1932, il meurt à son tour de la tuberculose. Hélène restera donc à l'Hospice pendant six ans, ses sœurs Laura et Éva pendant sept et neuf ans, le temps qu'elles vieillissent et qu'elles puissent travailler pour gagner leur vie.⁴⁰

L'importance des séjours de courte durée démontre que les enfants placés à l'Hospice du Sacré-Cœur ne sont pas abandonnés par leur famille; le recours à l'orphelinat constitue une stratégie pour assurer la survie de la cellule familiale.

Les activités et l'organisation de la vie à l'orphelinat ajoutent des arguments en faveur de cette interprétation. Ainsi, les enfants peuvent voir leurs parents tous les dimanches après-midi au parloir de l'Hospice, de 13 h 30 à 16 h, sauf le dernier dimanche de chaque mois, car les religieuses sont en retraite. Le samedi, les frères et les sœurs d'une même famille peuvent se rencontrer au parloir.⁴¹ À la Toussaint, à Pâques, à Noël et une fois par mois, les enfants ont un congé, dont la longueur varie selon les années, pour se rendre dans leur famille.⁴²

3. De bons citoyens et de bons chrétiens

Les enfants de l'œuvre des orphelins se voient imposer un mode de vie très contrôlé, qui ressemble beaucoup à celui en vigueur dans les pensionnats. Les garçons et les filles vivent séparément dans des groupes de 30 à 60 enfants. Chaque groupe possède ses propres locaux : dortoir, réfectoire, salle de récréation et salle de bains.⁴³ Le seul endroit que les enfants fréquentent ensemble est la chapelle, où ils n'ont pas la possibilité de converser les uns avec les autres.⁴⁴ Dans le dortoir, les lits sont placés bout à bout et en rangées parallèles. Deux religieuses possèdent chacune leur propre chambre aux extrémités du dortoir afin de surveiller de plus près les enfants.⁴⁵ À ce sujet, on lit dans les Chroniques de 1892 :

Afin de mettre en vigueur, d'une manière encore plus parfaite, le point de la règle, au sujet de la surveillance des enfants et des personnes confiés à nos soins, lors de sa visite notre Très Honorée Mère avait décidé que dorénavant deux Sœurs coucheraient dans chaque dortoir des enfants, et que les Hospitalières resteraient à leur salle pour les récréations à tour de rôle afin de mieux exercer la vigilance.⁴⁶

Ce système de surveillance est maintenu jusqu'à la fermeture de l'orphelinat en 1965.⁴⁷

L'emploi du temps des enfants, réglée par les religieuses, est très chargé. Pour éviter d'éventuels problèmes de discipline, elles tiennent les enfants continuellement occupés. Grâce au témoignage d'Hélène Marich, nous avons pu reconstituer l'horaire en vigueur dans les

HORAIRE DE LA JOURNÉE À L'ORPHELINAT DE L'HOSPICE DU SACRÉ-CŒUR VERS 1930⁴⁸

Heure *Activité*

5 h 20	Lever et prière
6 h 10	Messe
6 h 50	Déjeuner et offices
8 h 10	Classes
11 h 30	Dîner et offices
12 h 30	Récréation à l'extérieur
13 h 30	Classe
16 h	Récréation (travaux manuels, chants, jeux)
17 h	Souper et offices
18 h	Récréation
19 h	Étude
20 h	Récréation et prière
21 h	Coucher

années 30.

À l'œuvre des orphelins, comme dans les orphelinats québécois, les religieuses et les religieux dispensent une formation académique à leurs enfants.⁴⁹ Dès les années trente, certaines congrégations, dont les Sœurs de la Providence, dirigent leurs orphelinats de la même façon que leurs pensionnats:

Nos orphelinats ont évolué avec les années et sont tenus aujourd'hui absolument sur le même pied que nos pensionnats: même organisation, même discipline, même programme d'études, même formation religieuse, même mode de récréation, mêmes exercices de culture physique.⁵⁰

Le programme officiel du Département de l'instruction publique y est enseigné, car les orphelinats relèvent de ce service gouvernemental jusqu'en 1957, et l'inspecteur s'y rend, comme dans le cas des écoles élémentaires régulières.⁵¹ Les enfants qui n'ont pas atteint l'âge d'aller à l'école vont au jardin de l'enfance où on les prépare à entrer en première année.⁵²

Les enfants placés à l'Hospice ont tous un petit emploi, appelé office, à effectuer. Le travail, une valeur jugée essentielle, doit être, selon les religieuses, inculquée très tôt aux enfants. Ainsi, les garçons et les filles de chaque salle assument l'entretien ménager de leurs locaux. D'après Nadia Fahmy-Eid, la situation est similaire dans les pensionnats de filles. En fait, le ménage est une corvée quotidienne que les couventines doivent accomplir tout comme les enfants de l'orphelinat.⁵³ Dépendant des hospitalières, les offices sont organisés de différentes façons. Ils se font généralement le matin, après le déjeuner, même si certains d'entre eux nécessitent du travail tout au long de la journée. Habituellement, les enfants d'une salle se voient attribuer une tâche précise, pour une semaine ou un mois. Chaque matin, les enfants font leur lit, et ceux qui sont affectés au dortoir s'assurent que les couvertures soient bien placées et que les lits soient bien alignés.⁵⁴ Ils passent aussi le balai et font l'époussetage. Ceux qui entretiennent le réfectoire placent les tables et balaient le plancher, lorsque les autres enfants ont fini de laver leur couvert dans une chaudière d'eau commune. Les enfants nettoient aussi les salles de bains, les toilettes et les escaliers qu'ils utilisent.⁵⁵ Dans les années trente, les filles aident à la buanderie pendant l'été et entre les classes. Elles plient le linge et mettent en presse les serviettes, les draps et les vêtements. Elles raccommode elles-mêmes leur linge et frottent leurs chaussures une fois par semaine. Les sœurs, qui surveillent les enfants continuellement, ont instauré un système de pointage pour les

encourager à bien travailler.⁵⁶

Dans les orphelinats, la discipline est sévère. Selon Sœur Allaire des Sœurs grises de Montréal, l'orphelinat doit former de bons citoyens et de bons chrétiens, encourager la pratique des vertus, corriger les enfants capricieux et casser les mauvais caractères.⁵⁷ À l'Hospice du Sacré-Cœur, les enfants gardent le silence au dortoir, au réfectoire, dans les salles de bains et lorsqu'ils se déplacent. En fait, c'est presque seulement à l'extérieur de l'Hospice que les enfants peuvent s'exprimer librement. Même lors de randonnées de groupe, le silence est exigé. Ainsi, lors d'une visite chez les Sœurs de la Sainte-Famille, le trajet s'effectue en silence et les enfants sont en rang, deux par deux.⁵⁸ L'imposition du silence est moins fréquente dans les dernières années d'existence de l'orphelinat. À ce moment-là, les enfants peuvent parler à voix basse dans les escaliers et les salles de bains. Parfois, les hospitalières leur demandent de garder le silence pour accélérer l'exécution de certaines activités.⁵⁹ On avait alors réalisé que le silence nuisait au développement de l'enfant, qu'il limitait considérablement sa sociabilité. Des manquements à la règle du silence entraînent certaines punitions, comme porter un tablier sur la tête pendant une heure, aller dans le coin, écrire cent fois un énoncé particulier ou être menacé d'un ciseau sur la langue. À l'occasion, il semble que certaines hospitalières aient battu des enfants avec une règle ou une courroie quelconque et qu'elles les aient enfermés dans une armoire pour toute une nuit.⁶⁰ On ne peut toutefois pas connaître l'ampleur et la fréquence de tels châtiments. Il faut quand même rappeler que de nombreux parents battaient autrefois leurs enfants et que cela était accepté par la société.⁶¹ Les religieuses se sont appropriées le droit de correction, reconnu aux pères, pour les enfants dont elles ont la charge, mais les plus rebelles sont envoyés à l'école de réforme ou à la prison, question de leur faire peur et de les ramener à de meilleurs sentiments.⁶²

Les enfants de l'orphelinat, tout comme l'ensemble de la population québécoise, mènent une vie empreinte de religion. Chaque journée est ponctuée de moments de piété tels que le lever, les repas et le coucher, qui sont l'occasion de prières. Jusqu'à la fin des années cinquante, les enfants assistent, tous les matins, à la messe célébrée par le chapelain de l'Hospice.⁶³ Ils respectent ainsi les vœux du Saint Père qui, depuis le décret *Sacra tridentia synodus* du 20 décembre 1905, encourage la communion quotidienne.⁶⁴ Dans les dernières années, les enfants ne se rendent obligatoirement aux offices que le dimanche et les jours de fête.⁶⁵

Dans le sous-bois qui entoure l'Hospice sont érigées, en 1898, les



*Visite de dignitaires et de raquetteurs pour Noël, 1953
(Fonds Club de raquettes Tuque-Rouge, Société d'histoire de Sherbrooke).*

Photo : Studio Breton, Sherbrooke

statues de Notre-Dame-de-Lourdes et de l'Archange Saint-Michel autour desquelles les enfants se recueillent. Les enfants les plus âgés sont parfois contraints d'aller aux funérailles de leurs bienfaiteurs. Occasionnellement, ils sont appelés à faire une retraite de quelques jours pour approfondir leur foi. Par l'enseignement du catéchisme, les religieuses, aidées par les prêtres, préparent soigneusement les enfants aux divers sacrements de l'Église catholique.

L'été, des pèlerinages en différents endroits, au Sanctuaire de Beauvoir, à l'Oratoire St-Joseph ou au Cap-de-la-Madeleine, sont organisés pour les enfants. Les pèlerinages représentent d'ailleurs, de 1910 à 1950, une des dévotions les plus populaires au Québec.⁶⁶ Ainsi, en juillet 1945, certaines grandes orphelines se rendent à Beauvoir où elles assistent à deux messes, visitent les lieux, font leurs dévotions, chantent des cantiques et procèdent à la bénédiction du Saint-Sacrement avant de retourner à l'Hospice dans une atmosphère de piété.⁶⁷

Les activités religieuses tenues à Sherbrooke sont suivies de près par les enfants de l'orphelinat. À titre d'exemple, mentionnons qu'ils font partie, en juin 1903, du cortège du Roi des rois de la procession du Très Saint-Sacrement.⁶⁸ En 1919, ils participent aux fêtes jubilaires de Mgr Larocque, auxquelles assistent d'éminents personnages tels que Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique, et Mgr Bégin, cardinal et archevêque de Québec. Les garçons ont de plus revêtu leur costume de zouaves pour signifier leur fidélité au pape. Finalement, une fillette récite une adresse dans laquelle elle rappelle les grandes étapes de la vie de Mgr Larocque.⁶⁹

Comme dans les pensionnats, les enfants de l'orphelinat adhèrent aux diverses associations pieuses nées au 19^e siècle. Nous les retrouvons, entre autres, dans les Croisés, dans la Ligue du Sacré-Cœur, dans la Société des Anges Gardiens et dans les Enfants de Marie. Par l'intermédiaire de ces regroupements, les religieuses encouragent le respect de l'autorité et la bonne conduite, et facilitent ainsi leur propre travail. À la suite du développement de l'action catholique dans les années trente, les enfants rejoignent de multiples mouvements, tels que le scoutisme, le guidisme et la Jeunesse étudiante catholique, qui leur permettront de s'engager socialement.⁷⁰

À partir des années trente, les enfants se rendent, quelques jours par semaine, aux colonies de vacances nouvellement implantées à Sherbrooke.⁷¹ À cette époque, l'Église cherche à encadrer la jeunesse et l'Œuvre des terrains de jeux lui apparaît un moyen très efficace.⁷² Cet organisme voit le jour à Sherbrooke en 1930. D'abord installée à Sainte-Catherine de Hatley et à Rock Forest, l'Œuvre des terrains de jeux s'établit à Sherbrooke, sur un terrain qui deviendra plus tard le parc Jacques-Cartier. Ses fondateurs voulaient éloigner les enfants des rues et les prévenir des dangers moraux causés par l'industrialisation. Mise sur pied pendant la crise économique, l'Œuvre des terrains de jeux s'adresse d'abord et avant tout à une clientèle démunie, incapable de s'offrir d'autres formes de divertissement.⁷³

En août 1951, les Sœurs de la Charité font l'acquisition d'un camp, le Camp Sainte-Rosalie, situé à Sainte-Catherine de Hatley. Les religieuses effectuent quelques rénovations et aménagent le terrain environnant. Pendant les vacances scolaires, les garçons et les filles viennent généralement un mois chacun pour se baigner, jouer ou se faire dorer au soleil.⁷⁴ À partir de 1962, les enfants ne se rendent plus au Camp Sainte-Rosalie, mais bien à la Colonie Saint-André à Sorel, qui appartient aux Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe.⁷⁵

L'Hospice du Sacré-Cœur reçoit continuellement d'éminents personnages de la scène municipale, nationale et internationale; par exemple, le maire de Sherbrooke, qui visite traditionnellement l'Hospice lorsqu'il entre en fonction,⁷⁶ le gouverneur général Wellington (1927) et son épouse, Mgr Stagni, les députés John S. Bourque et Jacob Nicol.⁷⁷ À ces occasions, les enfants doivent montrer une bonne tenue et une belle façon. Ils présentent parfois des saynètes, chantent ou font des exercices militaires devant les visiteurs. Micheline Dumont, qui a observé le même phénomène dans les salles d'asile des Sœurs grises de Montréal au 19^e siècle, émet l'hypothèse que les sœurs espèrent sensibiliser les visiteurs de telle sorte qu'ils participent au financement de leur institution. Nous pouvons supposer que les

religieuses de l'Hospice ont les mêmes objectifs, même si les visites y sont moins nombreuses qu'aux salles d'asile.⁷⁸ Les élèves du Séminaire St-Charles-Borromée et du Collège Mont Notre-Dame assistent parfois aux spectacles des enfants ou en présentent à leur tour.⁷⁹

Conclusion

L'évolution des services sociaux témoigne du développement global de la société québécoise entre 1840 et 1965. L'industrialisation et l'urbanisation du Québec modifient les structures d'assistance traditionnelles et entraînent la mise sur pied d'institutions charitables dans les différentes régions de la province. L'Église catholique, particulièrement les congrégations religieuses féminines, se charge de secourir les plus démunis. L'État laisse alors au secteur privé l'organisation de l'assistance, tout en finançant, parfois de façon aléatoire, les diverses œuvres. La dépression économique qui suit le krach de 1929 remet en question ce système. La multiplication du nombre d'indigents rend insuffisante l'aide institutionnelle. Dès lors, les secours à domicile s'implantent. L'émergence des méthodes du service social dans le milieu francophone et la reconnaissance, par les commissions d'enquête, de la supériorité de l'assistance familiale bouleversent l'ordre établi. Des bureaux de service social voient le jour et les gouvernements provincial et fédéral viennent en aide aux familles démunies grâce à des programmes de sécurité sociale. Malgré cela, les institutions perdurent jusqu'à la Révolution tranquille, alors que les nouvelles politiques gouvernementales en matière de bien-être entraînent leur disparition. Dans le domaine de la protection de l'enfance, les crèches et les orphelinats, qui ont recueilli des milliers d'enfants, doivent aussi fermer. À Sherbrooke, l'œuvre des orphelins de l'Hospice du Sacré-Cœur, fondé au 19^e siècle, est devenue, en 1965, une institution surannée dont les méthodes d'intervention sociale sont décriées. Néanmoins, l'Hospice du Sacré-Cœur a répondu pendant des années aux besoins d'une multitude de familles en difficultés.

Nous croyons que le placement d'un enfant à l'œuvre des orphelins ne résulte pas de la mort des parents ou de l'abandon de l'enfant par ceux-ci. Il apparaît plutôt comme une stratégie familiale temporaire à laquelle les parents font appel lorsque diverses crises surviennent au sein de la famille. Ainsi, lorsque que le chômage ou la maladie sévit, les parents placent leurs enfants à l'orphelinat, car ils ne peuvent plus remplir leurs responsabilités et vaquer à leurs occupations normales. Toutefois, lorsque la situation se rétablit, les parents retirent leurs enfants de l'orphelinat.⁸⁰ Le nombre peu élevé d'enfants orphelins de père et de mère, la durée de leur séjour à l'orphelinat et les relations que

les enfants entretiennent avec leurs parents pendant leur séjour en institution soutiennent cette interprétation. L'œuvre des orphelins de l'Hospice du Sacré-Cœur servait aussi à inculquer aux enfants de la classe ouvrière une idéologie et des attitudes sociales bien définies, assurant le maintien de l'ordre établi. L'organisation de la vie à l'orphelinat, les règles disciplinaires et les activités offertes aux enfants témoignent de cette réalité.

Nous avons vu, que dans 63 % des cas, les deux parents des enfants sont vivants et que moins de 2 % des enfants sont complètement orphelins. Les termes "orphelins" et "orphelinat" ainsi que l'expression "œuvre des orphelins" sont donc impropres pour désigner avec précision les œuvres des institutions telles que l'Hospice du Sacré-Cœur. Ces erreurs de terminologie ont d'ailleurs entretenu une mauvaise compréhension du rôle de ces œuvres dans la société québécoise. L'orphelinat est plutôt une institution qui permet aux parents victimes de problèmes divers, souvent engendrés par la pauvreté, de se libérer temporairement de la charge de leurs enfants. Le placement d'un ou de plusieurs enfants constitue, sans contredit, une stratégie, parmi d'autres, qui assure la survie du groupe familial. L'orphelinat se distingue donc carrément de la crèche qui reçoit des enfants abandonnés dès la naissance et destinés à l'adoption et dont plusieurs aujourd'hui s'identifient comme les « Orphelins de Duplessis ». Dans la majorité des cas, il s'agit d'enfants qui ont été abandonnés dès leur naissance et qui n'ont pas été adoptés. Ils ont par conséquent passé leur enfance et leur adolescence en institution. Les conséquences de cette long internement sur leur éducation et leur développement affectif ont été vraisemblablement plus dramatiques que les conséquences d'un court séjour à l'Hospice du Sacré-Cœur. Il nous apparaît incorrect de comparer le sort des enfants accueillis à l'Hospice du Sacré-Cœur à celui des « Orphelins de Duplessis ». Il serait plus juste d'établir un rapprochement entre les enfants de l'orphelinat et ceux des pensionnats. Micheline Dumont écrit à ce sujet :

En un siècle, les religieuses qui s'en occupent ont développé des méthodes pédagogiques éprouvées, qui ne diffèrent guère de celles qui sont utilisées dans les pensionnats. Vie réglée comme du papier à musique, du lever au coucher. Déambulations en rangs, horaire scandé par la liturgie et les prières, longues périodes de silence, amusements sur commande, en groupes, l'ensemble baignant dans une réticence certaine face à l'initiative personnelle. Quiconque a tâté du pensionnat sait de quoi il est question. Et au Québec, cette expérience n'est pas exceptionnelle. La très grande majorité des adolescentes et adolescents aux études sont

pensionnaires au collège, au pensionnat, à l'école normale, au jardin de l'enfance.⁸¹

Le placement d'un enfant au pensionnat répond-il seulement à des besoins éducatifs ? Ne constitue-t-il pas aussi une stratégie familiale pour libérer les mères d'un trop lourd fardeau ? Dès lors, la seule différence qui existerait entre le pensionnat et l'orphelinat serait d'ordre monétaire. À l'orphelinat, la pension des enfants est assumée par la charité publique, les institutions et les gouvernements provincial et municipal, alors qu'au pensionnat, les frais de pension et de scolarité sont payés par les parents.

Une analyse de la vie familiale à Sherbrooke permettrait de mieux saisir la dynamique qui existe entre les individus et leur milieu. L'institution familiale est vraisemblablement influencée par les rapports de classes et de sexes, par les valeurs culturelles et par l'évolution des modes de production. Nous croyons que la survie des familles a été assurée, au fil des ans, par des moyens multiples, variant en fonction du groupe social d'appartenance, de l'origine ethnique et du cycle de la vie familiale. La structure, la taille et les fonctions économiques des familles sherbrookoises restent donc à découvrir. Partir à la recherche de l'histoire de la famille québécoise, c'est contribuer largement à une meilleure connaissance de l'évolution historique du Québec, puisque la cellule familiale constitue le cœur de notre organisation sociale.

Abstract

In this article, the author shows that the placement of a child in the orphanage of the Hospice du Sacré-Cœur was not due to the death of the parents nor to child abandonment. Instead, it was a temporary solution to various kinds of crisis in the family. The study depicts major events in the history of the Hospice du Sacré-Cœur in Sherbrooke from 1875 to 1969, and it examines the characteristics of the children placed in its care. Finally, the article examines the social role of this charitable institution.

NOTES

- 1 Cet article a été écrit à partir de notre mémoire de maîtrise soutenu en 1987 au Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke, sous la direction de Micheline Dumont.
- 2 J.-P. Kesteman, « La condition urbaine vue sous l'angle de la conjoncture économique : Sherbrooke, 1875–1914 », *Revue d'histoire urbaine*, vol. XII, no 1, juin 1983, p. 13, 15 et 17.
- 3 Chroniques de l'Hospice du Sacré-Cœur, Archives des Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe (ASCSH), vol. 1, 1875–1891, avril 1875. Le terme “orphelins” désigne l'ensemble des enfants envoyés à l'orphelinat de l'Hospice, qu'ils soient légitimes ou illégitimes, partiellement ou complètement orphelins, que leurs parents soient vivants et que leur placement soit temporaire ou permanent.
- 4 L. Brunelle-Lavoie et J. Dufort-Caron, *L'Hôpital St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke 1909–1984. Une médecine scientifique. Des services de santé humanisés*, Sherbrooke, [s.é.], 1984, 134 p.
- 5 Par exemple N. Perron, *Un siècle de vie hospitalière au Québec. Les Augustines et l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi 1884–1984*, Québec/Chicoutimi, Presses de l'Université du Québec et les Augustines de la Miséricorde de Jésus, 1984, 439 p.; Marie Mercier, *La crèche de Magog et son évolution 1907–1982*, brochure publiée par l'Hôpital La Providence de Magog lors de son 75^e anniversaire, texte photocopié, 45 p.
- 6 M. O'Gallagher, “Care of the Orphan and the Aged by the Irish Community of Quebec City, 1847 and Years Following”, *Canadian Catholic Historical Association*, vol. 43, 1976, p. 39–56.
- 7 M.-C. Daveluy, *L'orphelinat catholique de Montréal (1832–1932)*, 2^e édition, Montréal, Lévesque, 1933, 344 p.
- 8 L. Gagnon-Arguin, “L'orphelinat Saint-Antoine et ses bienfaiteurs”, *Saguenayensia*, vol. 26, no 3, juillet–septembre 1984, p. 90–95.
- 9 H. Lapointe-Roy, *Charité bien ordonnée. Le premier réseau de lutte contre la pauvreté à Montréal au 19^e siècle*, Montréal, Boréal, 1987, 330 p.
- 10 Publiée sous le titre *Familles ouvrières à Montréal. Âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*, Montréal, Boréal, 1995.
- 11 M. Dumont, *Les religieuses sont-elles féministes?* Editions Bellarmin, 1995, 204 p.
- 12 Marie-Paule Malouin, dir., *L'univers des enfants en difficulté au Québec entre 1940 et 1960*, Editions Bellarmin, 1996, 458 p.

- 13 Cette partie est basée presque essentiellement sur les Chroniques de l'Hospice du Sacré-Cœur, qui se trouvent aux ASCSH. Lorsque nous utiliserons d'autres sources, nous en noterons la référence.
- 14 Aujourd'hui, ce serait au coin des rues Fédéral et Galt ouest.
- 15 Archives de l'Archevêché de Sherbrooke (AAS), Contrat entre la *Eastern Townships Land and Improvement Company*, représentée par le Colonel Charles King et J. Azarie Archambault, et la Communauté des filles de la charité de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, représentée par Sœur Madeline Marchesseault, 19 janvier 1886, notaire J.F.L. Archambault, Fonds Hospice du Sacré-Cœur, dossier Finances (contrats).
- 16 AAS, Lettre de Mgr Paul Larocque à mère Sainte-Marthe, 24 fév. 1896, Fonds Hospice du Sacré-Cœur, dossier Historique (1874–1900).
- 17 AAS, Lettre de Mgr Larocque à sœur Carpentier, 24 mars 1902, *loc. cit.*
- 18 AAS, Lettre de sœur Carpentier à Mgr Larocque, 24 juillet 1902, *loc. cit.*
- 19 AAS, Lettre de sœur Carpentier à Mgr Larocque, 10 juin 1904, *ibid.*, (1904).
- 20 Pour connaître les détails de ce différend entre les sœurs et Mgr, voir L. Brunelle-Lavoie et J. Dufort-Caron, *Loc. cit.*
- 21 *Cinquantenaire de l'arrivée des Sœurs de la Charité (Sœurs Grises) de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe à Sherbrooke, 1875–1925*, Sherbrooke, La Tribune, 1926, p. 132.
- 22 Loi établissant le service de l'assistance publique de Québec, *Statuts de Québec*, II Geo. V, 1921, p. 280–281.
- 23 AAS, État des affaires de l'Hospice du Sacré-Cœur de Sherbrooke au 31 juillet 1924, Fonds Hospice du Sacré-Cœur, dossier Finances (rapports financiers).
- 24 AAS, États financiers de l'Hospice du Sacré-Cœur, 1900–1950, *loc. cit.*
- 25 AAS, Lettre de Mgr Desranleau à sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, 30 octobre 1948, Fonds Hospice du Sacré-Cœur, dossier Historique (1938–1947).
- 26 AAS, Lettre de sœur Sainte-Adéline à Mgr Desranleau, 20 janvier 1949, Fonds Hospice du Sacré-Cœur, dossier Correspondance (1948–1952).
- 27 AAS, Lettre de Mgr Desranleau à sœur Lanctôt, 4 mai 1951, Fonds Hospice du Sacré-Cœur, dossier Hôpital d'Youville.
- 28 AAS, Lettre de J.A. Paquette du ministère de la Santé à sœur Lanctôt, 20 mars 1952, *loc. cit.*

- 29 Contrat entre l'Hôpital d'Youville de Sherbrooke représenté par sœur Lucille Blanchette et sœur Lucia Fournier et la Corporation de l'Hôpital d'Youville de Sherbrooke représentée par Maurice Delorme et J.M. Janson, notaire Jean Sylvestre, 20 juin 1969, contrat no 161643, bureau d'enregistrement, Sherbrooke.
- 30 Archives de l'Hôpital d'Youville (AHY), registre des orphelins, 1878–1952. Puisque la majorité de nos données proviennent du registre des orphelins conservé à l'Hôpital d'Youville, nous indiquerons seulement les autres sources où nous puisons des informations complémentaires.
- 31 P.-A. Linteau *et. al.*, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986, p. 80.
- 32 H.W. Hopkirk, *Institutions Serving Children*, New York, Russel Sage Foundation, 1944, p. IX.
- 33 ASCSH, Chronique de l'Hospice du Sacré-Cœur, vol. 4, 1908–1926, mars 1916.
- 34 B. Bradbury, "Fragmented Family: Family Strategies in the Face of Death, Illness, and Poverty, Montreal, 1860–1885", dans J. Parr ed., *Childhood and Family in Canadian History.*, Toronto, McLelland and Stewart, 1982, p. 109–128.
- 35 Cette reconstitution de l'histoire de la famille Clapin a été réalisée à l'aide du registre des orphelins, AHY et des Chroniques de l'Hospice du Sacré-Cœur, ASCSH.
- 36 ASCSH, Chroniques de l'Hospice du Sacré-Cœur, vol. 3, 1893–1907, sept. 1893.
- 37 *Ibid.*, mars 1897.
- 38 *La Tribune*, 9 janvier 1937, p. 5.
- 39 B. Bradbury, *op. cit.*, p. 117.
- 40 Entrevue avec Hélène Marich, juillet 1986.
- 41 *Loc. cit.*
- 42 Entrevue avec sœur Marie-Ange Laliberté, sept. 1986.
- 43 ASCSH, Chroniques de l'Hospice du Sacré-Cœur, 7 vol. 1875–1965.
- 44 Entrevue avec Sylva Rémillard, sept. 1985.
- 45 Entrevue avec sœur Monique Bruneau, sept. 1986.
- 46 ASCSH, Chroniques de l'Hospice du Sacré-Cœur, vol. 2, 1891–1892, mars 1892.
- 47 Entrevue avec sœur Monique Bruneau, sept. 1986.
- 48 Entrevue avec Hélène Marich, juillet 1986.
- 49 C.É. Bourgeois, *Une richesse à sauver : l'enfant sans soutien*, Trois-

- Rivières, Éditions du Bien public, 1947, p. 112.
- 50 Sœur Bernardine, « Le séjour à l'orphelinat » dans « Nos orphelinats », *École sociale populaire*, no 193, 1930, p. 15.
- 51 A. Saint-Pierre, *L'œuvre des congrégations religieuses de charité dans la province de Québec (en 1930)*, Montréal, la Bibliothèque canadienne, 1930, p. 65.
- 52 Entrevue avec sœur Isabelle Carpentier, sept. 1986.
- 53 M. Dumont et N. Fahmy-Eid, *Les couventines. L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes 1840–1960*, Montréal, Boréal, 1986, p. 52–53.
- 54 Entrevues avec sœur Marie-Ange Laliberté et sœur Monique Bruneau, sept. 1986.
- 55 *Loc. cit.*
- 56 Entrevue avec Hélène Marich, juillet 1986.
- 57 Sœur Allaire, « L'entrée à l'orphelinat », dans « Nos orphelinats », *op. cit.*, p. 3.
- 58 Entrevue avec Hélène Marich, juillet 1986.
- 59 Entrevue avec sœur Monique Bruneau, sept. 1986.
- 60 Entrevues avec Hélène Marich, juillet 1986 et Sylva Rémillard, sept. 1985.
- 61 G. Trudel, *Traité de droit civil du Québec*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1942, t. 2, p. 184.
- 62 ASCSH, Chroniques de l'Hospice du Sacré-Cœur, vol. 4, 1908–1926, février 1911.
- 63 Entrevue avec sœur Marie-Ange Laliberté, sept. 1986.
- 64 J. Hamelin et N. Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois*, vol. 3, *Le XX^e siècle*, t. 1, de 1898 à 1940, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 335–336.
- 65 Entrevue avec sœur Monique Bruneau, sept. 1986.
- 66 J. Hamelin et N. Gagnon, *op. cit.*, p. 347.
- 67 ASCSH, Chroniques de l'Hospice du Sacré-Cœur, vol. 6, 1938–1952, juillet 1945.
- 68 ASCSH, Chroniques de l'Hospice du Sacré-Cœur, vol. 3, 1893–1907, juin 1903.
- 69 ASCSH, Chroniques de l'Hospice du Sacré-Cœur, vol. 4, 1908–1926, mai 1919.
- 70 ASCSH, Chroniques de l'Hospice du Sacré-Cœur, 7 vol., 1875–1965.
- 71 *Loc. cit.*
- 72 J. Hamelin et N. Gagnon, *op. cit.*, p. 71.

- 73 *La Tribune*, 25 mars 1949, cahier historique no 4, feuillet 16, 2^e section, p. 44 et entrevue avec Léo Cadorette, fonds AS 1a, archives sonores de la Société d'histoire des Cantons de l'Est.
- 74 ASCSH, Chroniques de l'Hospice du Sacré-Cœur, vol. 6, 1938–1952, juillet 1952.
- 75 ASCSH, Chroniques de l'Hospice du Sacré-Cœur, vol. 7, 1953–1965, 1962.
- 76 *La Tribune*, 5 juin 1936, p. 3.
- 77 ASCSH, Chroniques de l'Hospice du Sacré-Cœur, 7 vol., 1875–1965.
- 78 M. Dumont, « Des garderies au 19^e siècle : les salles d'asile des Sœurs grises à Montréal », dans M. Dumont et N. Fahmy-Eid, *Maîtresses de maison, maîtresse d'école. Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*, Coll. « Études d'histoire du Québec », 12, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 278 et ASCSH, Chroniques de l'Hospice du Sacré-Cœur.
- 79 ASCSH, Chroniques de l'Hospice du Sacré-Cœur, 7 vol., 1875–1965.
- 80 Bettina Bradbury émet aussi cette hypothèse dans l'article "Fragmented Family: Family Strategies in the Face of Death, Illness, and Poverty, Montreal, 1860–1885", dans J. Parr ed., *Childhood and Family in Canadian History*, Toronto, McClelland and Stewart, 1982, p. 109–128.
- 81 M. Dumont, *op. cit.*, p. 138.

Journal of Eastern Townships Studies (JETS) / Revue d'études des Cantons de l'Est (RÉCE)

Subscription rate/Abonnement

1 year/1 an	☐ Individuals/Individus	\$20.00	_____
(2 issues/2 numéros)	☐ Institutions	\$30.00	_____
	☐ Student/Étudiant	\$15.00	_____
	☐ Supporting/De soutien*	\$50.00	_____
3 years/3 ans	☐ Individuals/Individus	\$50.00	_____
	☐ Institutions	\$75.00	_____
	☐ Supporting/De soutien*	\$100.00	_____

Single issues/Exemplaires vendus à l'unité :

☐ JETS/RÉCE no. _____ \$12.50 _____

Total _____

Date : _____

Name/Nom : _____

Address/Adresse : _____

Province : _____

Postal Code/Code postal : _____

Telephone/Téléphone : _____

Please make cheques payable to **Eastern Townships Research Centre** and mail to: ETRC, Faculty Box 132, Bishop's University, Lennoxville, Quebec, J1M 1Z7.

S'il vous plaît faire votre chèque à l'ordre du **Centre de recherche des Cantons de l'Est** et le faire parvenir à l'adresse suivante :
Université Bishop's, CRCE, Casier 132, Lennoxville (Québec) J1M 1Z7.

* Including a donation of \$30.00 (1 year)/\$50 (3 years) to the ETRC for which a tax receipt will be issued.

* Comprenant un don de 30 \$ (1 an)/50 \$ (3 ans) au CRCE pour lequel est émis un reçu pour fins d'impôts.

Those wishing to subscribe to *JETS* can obtain information from:

Eastern Townships Research Centre

Faculty Box 132
Bishop's University
Lennoxville, QC
J1M 1Z7

Tel: (819) 822-9600, ext. 2647

Fax: (819) 822-9661

E-mail: etrc@ubishops.ca

Ceux et celles qui désirent s'abonner à la *RÉCE* peuvent se renseigner en s'adressant au :

Centre de recherche des Cantons de l'Est

Casier 132
Université Bishop's
Lennoxville (QC)
J1M 1Z7

Téléphone : (819) 822-9600, poste 2647

Télécopieur : (819) 822-9661

Courriel : etrc@ubishops.ca

Publication of this journal is made possible by support to the Eastern Townships Research Centre from the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada, the ministère de la Culture et des Communications du Québec, Bishop's University, and Bishop's University Foundation.

La publication de cette revue est rendue possible grâce à l'appui du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, du ministère de la Culture et des Communications du Québec, de l'Université Bishop's et de la Fondation de l'Université Bishop's au Centre de recherche des Cantons de l'Est.



Centre de recherche
des Cantons de l'Est
Eastern Townships
Research Centre

ISSN 1192-7062